

SERVICE DÉPARTEMENTAL de l'ARCHITECTURE et du PATRIMOINE  
de l'AVEYRON

En 2008, grâce à une équipe composée de 7 personnes, le Service Départemental de l'Architecture a traité 2763 dossiers (depuis les autorisations d'urbanisme jusqu'aux dossiers EDF, télécom, carrières, campings, éoliennes, ...).

Ses agents, présents sur le terrain, ont parcouru près de 65 000 km et ont effectué 653 visites de chantiers. Ils ont répondu à 4 376 courriers. Ils ont assuré sous la conduite de l'Architecte des Bâtiments de France, le suivi, la programmation et la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des monuments historiques classés (23 opérations avec 39 ordres de services émis pour diverses entreprises) et 5 opérations de « gros travaux » pour un total de 320 000 €

Les opérations sur les monuments historiques inscrits représentent 7 chantiers programmés pour un montant de 237 000 € de travaux. L'aménagement des « abords » de Monuments Historiques a été aidé pour 4 opérations pour un montant de travaux de 210 000 €. Ils ont apporté leur concours en tant qu'experts avec avis préalable sur dossier et conformité des travaux : pour 27 dossiers patrimoine rural non protégé, 88 dossiers intégration environnement, 17 dossiers « Parc des Grands Causses », 15 dossiers label « Fondation du Patrimoine », 16 dossiers « 1% paysage », 23 dossiers D.G.E., 21 dossiers chantiers de jeunes, opérations « cœur de village » et « façades ».

Le SDAP a également prodigué de nombreux conseils aux collectivités locales (70 réunions en mairies), ainsi qu'aux particuliers (245 rendez-vous pour avant-projets).

Il est en contact permanent avec les entreprises, les architectes, et sert également de « guichet unique » pour les sollicitations des aides publiques destinées au patrimoine, au paysage, ainsi qu'aux demandes de protection au titre des monuments historiques ou des sites : 2 nouveaux monuments inscrits en 2008.

Il participe à diverses réunions officielles de jurys, commissions administratives, comités techniques, MISAP... (130 réunions au cours de l'année 2008).

Les « Bâtiments de France » assurent la conservation de la Cathédrale de Rodez, monument appartenant à l'Etat : 29 ordres de service pour un montant de travaux de 92 522 € TTC et les autres bâtiments civils du Ministère de la Culture.

Il convient de rappeler que la totalité des actions du SDAP s'exerce dans le cadre strict de service public et sont gratuites.



1. Restauration des sols  
CONQUES - ancienne  
salle capitulaire

2. Restauration et mise  
en valeur de l'ancien  
cloître de l'abbatiale  
de NANT

3. Consolidation et  
restauration des  
poutres du plafond  
peint XVII<sup>ème</sup> s de  
l'Evêché de RODEZ

